

La Lettre Mission Prévention #2

Évaluer, Anticiper, Agir
face aux risques en Entreprise

NOTRE MISSION : CONTINUER A VOUS ACCOMPAGNER EN 2025

87% des experts estiment que le monde est plus vulnérable aux risques qu'il ne l'était précédemment ⁽¹⁾. Dans le Top 3 des risques figurent notamment le changement climatique et les risques de cybersécurité.

Vous accompagner dans la maîtrise des risques, vous partager des solutions concrètes et bâtir ensemble un avenir sûr et responsable avec une démarche proactive est essentiel.

Vous informer, pour mieux prévenir les risques est l'un des objectifs de cette lettre.

**Belle année 2025 !
Votre Agent Général AXA**

J'ANTICIPE



LE RÉGIME DES CATASTROPHES NATURELLES EST PRÉSERVÉ

Mécanisme fondé sur la solidarité nationale, le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités d'être indemnisés en cas de situation déclarée « catastrophe naturelle ». Pour pérenniser ce régime, en déficit depuis plusieurs années, plus de 1 milliard d'euros seront ajoutés au fonds d'indemnisation. Ce modèle, l'un des plus avantageux au monde, renforce la résilience des entreprises françaises. Les différentes inondations de 2024 rappellent l'importance de bien se préparer au risque du changement climatique : mettre en place des mesures de prévention pour limiter l'impact de ce type de catastrophe naturelle sur votre activité est notre priorité.

J'ÉVALUE

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

La transition vers une économie décarbonée se fera grâce au développement des énergies renouvelables.

Photovoltaïque, éolien, batterie lithium-ion, night cooling... Un Livre Blanc d'AXA est paru pour vous accompagner sur les énergies renouvelables et décarbonées : vous pourrez y retrouver des conseils pratiques de prévention et de protection ainsi que des interviews de nos experts.

Accédez également, via le lien ci-contre, à notre guide pratique sur la prévention des risques liés aux panneaux photovoltaïques.



(1) Future Risk Report 2024 – étude réalisée en partenariat avec IPSOS sur un panel de 23 000 personnes grand public et experts dans 50 pays.

La Lettre Mission Prévention #2

Évaluer, Anticiper, Agir
face aux risques en Entreprise

J'AGIS

ASSUREUR CYBERCITOYEN DES TPE-PME

AXA France et l'Office anti-cybercriminalité (OFAC) de la Police Judiciaire unissent leurs forces pour protéger les TPE-PME face à des cybermenaces croissantes. Ensemble, partout sur le territoire, ils renforcent la sensibilisation et diffusent les bonnes pratiques pour prévenir les cyberattaques. Ce partenariat public-privé repose sur une expertise croisée : nous nous mobilisons partout en France, organisons des réunions pour inciter les entreprises locales à s'informer et partager leurs expériences, tandis que l'OFAC apporte son réseau et sa connaissance des cybercriminels.



“

La première chose à faire en cas d'attaque est de déconnecter du réseau la machine suspecte sans l'éteindre ni la redémarrer pour préserver les preuves numériques.

+ 40 %

Taux d'augmentation du nombre des cyberattaques ces 5 dernières années.¹

(1) Source : rapport annuel sur la cybercriminalité 2023, ministère de l'Intérieur.

J'ÉVALUE

POUR QUE RIEN NE SE PASSE, AGISSONS

Faire baisser le nombre d'accidents de voiture et leur gravité c'est préserver le capital humain de votre entreprise en protégeant la santé et en assurant la sécurité des salariés. C'est aussi réduire des coûts. Alors, prévenons le risque auto ensemble.

Comment ? En étudiant les principales causes et circonstances de votre sinistralité grâce à un Bilan Sinistre Auto, en identifiant des pistes de progrès grâce à un autodiagnostic, et en faisant profiter vos salariés et managers du risque auto d'e-learning. Prenons rendez-vous pour mettre en place un programme de prévention adapté à votre entreprise !

